



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1191
26 November 2015

FRENCH
Original: ENGLISH

1079^e séance plénière
Journal n° 1079 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1191
PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU
DU PROGRAMME DE L'OSCE À ASTANA

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat du Bureau du programme de l'OSCE à Astana jusqu'au 31 décembre 2016.